



PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 février à 18 heures 30, les membres du Comité syndical se sont réunis à la salle des associations de Clérac, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BAYARD, Président du Syndicat mixte de gestion des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary.

Date de convocation : 06 février 2026

Nombre de délégués : 31 délégués

Délégation : 31

Quorum : 16

Présence : 18

Pouvoir : 0

Délégués Présents :

Mesdames : Laud, Régis

Messieurs : Duban, Lavidalie, Balaesque, Lacaze, Barbot, Desse, Rondeau, Bayard, Chollet-Gabard, Badie, Masero, Ollivier, Verguet, Debien, Léger, Labeyrie

Délégués excusés :

Mesdames : Cellier, Fuzeau, Maubert-Sbile, Bureau, Pellerin, Blanc, Lhermite, Musseau, Yon, Coureaud

Messieurs : Roumegoux, Blanchet, Raymond, Boulin, Vallaeys, Morassutti, Moucheboeuf, Gaudry, Pascaud, Thomas, Bernard, Besse, Bourreau, Busquets

Secrétaire de séance : Monsieur Verguet

Assistaient à la réunion :

M. LONDEIX, chargé de mission milieux aquatiques en charge des missions de direction

M. CASTAGNEDE--PAINDAVOINE, chargé de mission zones humides

Mme DEWAELE, chargée de mission milieux aquatiques

Mme GUIRAT-GILLIS, chargée de mission Natura 2000,

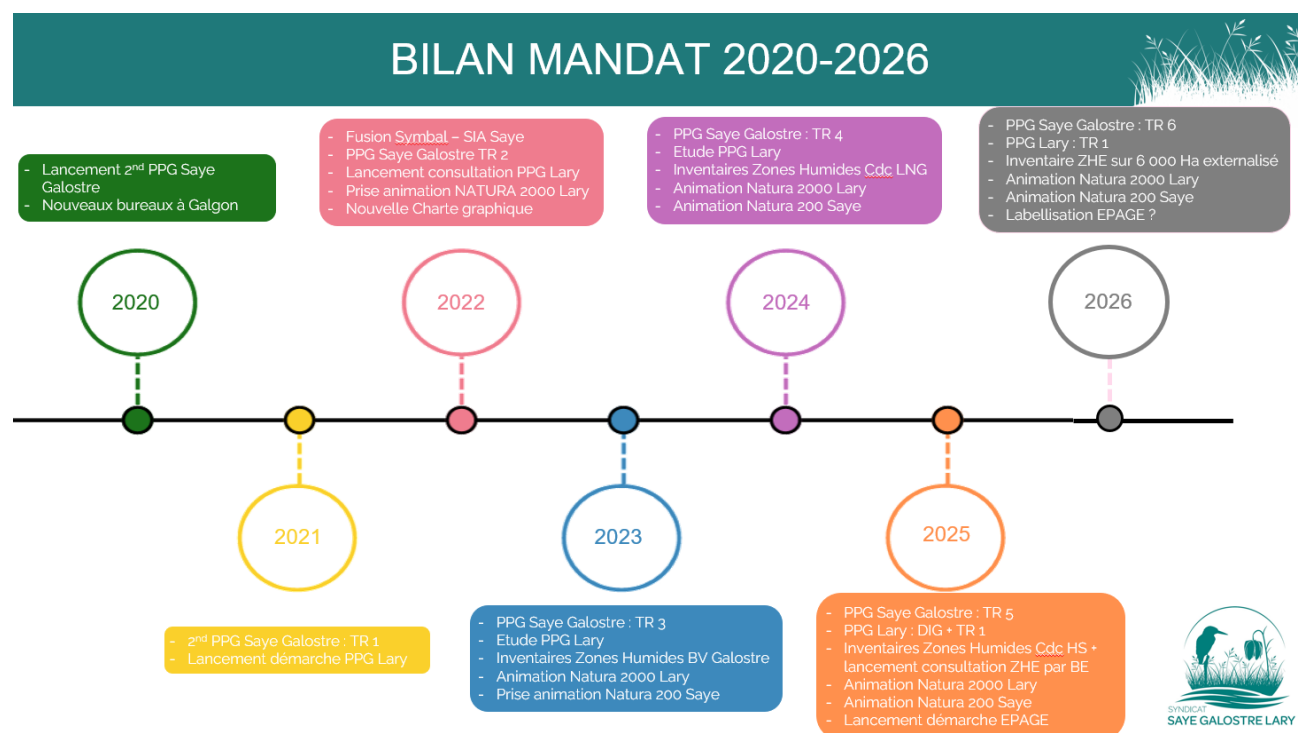
Mme ALBERT, secrétaire-comptable

Ouverture de séance : 18h40

Monsieur le Président remercie les délégués présents pour ce dernier comité syndical.

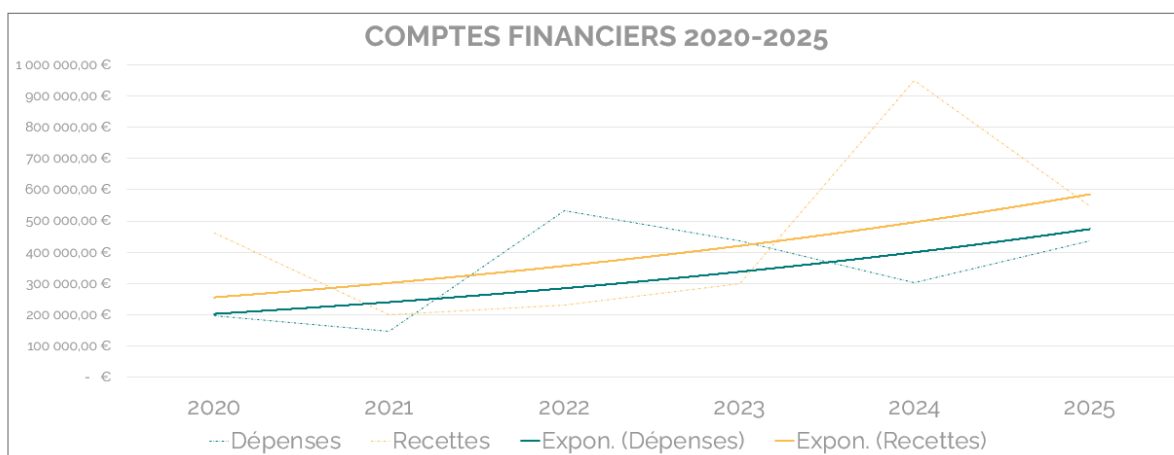
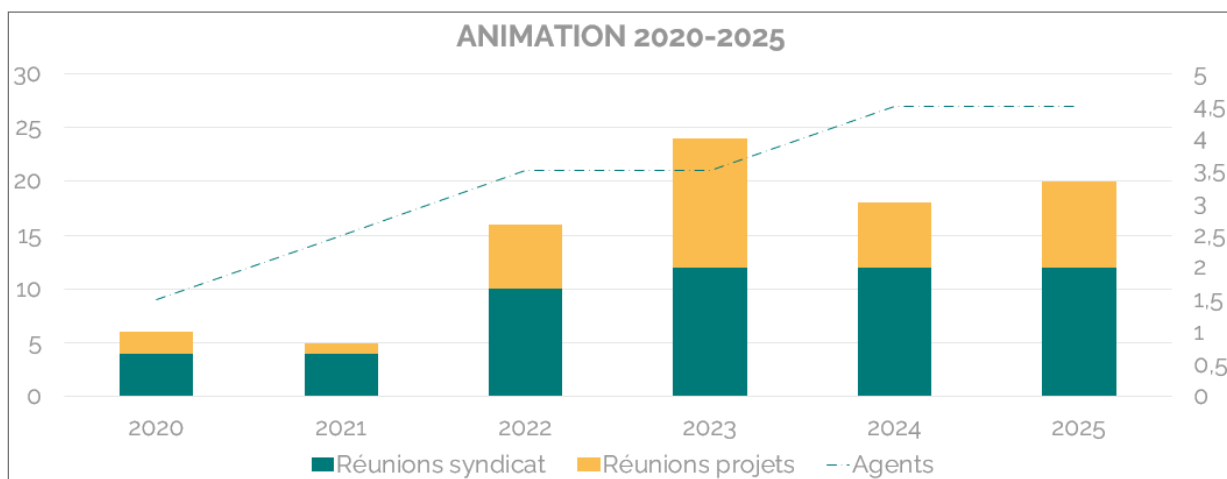
Il souhaite que les délégués restent motivés et présents lors des comités syndicaux du prochain mandat.

Monsieur le Président commence la réunion en présentant le bilan du mandat du SMGBV de la Saye, du Galostre et du Lary :



57 réunions relatives au fonctionnement du syndicat

38 réunions relatives aux projets portés par le syndicat



- Croissance moyenne similaire des dépenses et des recettes
- Année 2024 marquée par un solde important de subventions (travaux 2022 notamment)
- Recettes supérieures aux dépenses sur le mandat → permet la constitution d'une réserve financière utile (avance de trésorerie lors de projets importants) et anticipant la phase d'action du mandat suivant.



Madame Régis constate une montée en puissance du syndicat depuis son arrivée au sein du SMGBV-SGL

Monsieur le Président remercie les vice-présidents, l'équipe des agents et tous les membres de l'assemblée délibérante.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour :

1. Reprise anticipée des résultats 2025
2. Affectation des résultats 2025
3. Délibération GEMAPI 2026 modifiée
4. Délibération Zones Humides 2026 modifiée
5. Délibération NATURA 2026
6. Délibération DUERP
7. Délibérations projets 2026
 1. Travaux Galostre
 2. Travaux ripisylve tranche 7 PPG Saye
 3. Travaux Cluzenne
 4. Travaux Jaunat
 5. Travaux Manon
 6. Travaux frayère Palais
 7. Etude continuité écologique
 8. Etude continuité écologique Lary
 9. Etude restauration hydromorphologique Rambaud
8. Délibération ouverture poste secrétariat-comptabilité
9. Budget prévisionnel 2026
10. Points divers

Après avoir demandé s'il y avait des remarques concernant le procès-verbal du Comité Syndical du 08 décembre 2025, le Président demande l'approbation du compte-rendu :

Décision : Contre : 0

Pour : 18

Abstention : 0

Suite aux problèmes liés à l'envoi des flux sur la plateforme vers la trésorerie le syndicat n'a pas pu récupérer le compte financier unique.

Par conséquent, il est proposé aux membres de l'assemblée de délibérer sur la reprise anticipée des résultats 2025.

1 REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS 2025

Afin de voter le budget prévisionnel, il est nécessaire de procéder à l'affectation du résultat. Cependant, l'affectation du résultat n'est possible qu'à l'issu de la validation du Compte Financier Unique (CFU).

Comme vu précédemment, il n'est pas possible de valider le CFU.

Aussi, il est proposé au comité syndical de délibérer sur la reprise anticipée des résultats ci-dessous qui a été validée par la trésorerie :

COLLECTIVITE		73000
Détermination du Résultat au :		31/12/2025
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	515 296,17	32 307,36
- Dépenses	366 534,22	68 402,78
Résultat de l'année	148 761,95	-36 095,42
Ligne 002 (excédent ou déficit reporté) du BP 2025	569 271,83	Ligne 001 (excédent ou déficit reporté) du BP 2025
		25 408,23
Résultat Cumulé au : 31/12/2025 (A)	718 033,78	(B) -10 687,19
Calcul du besoin de financement sur le budget :		2025
Besoin de Financement = Déficit d'Investissement + solde des Restes à Réaliser au		31/12/2025
Restes à Réaliser (RAR) arrêtés au :	31/12/2025	
RECETTES	(C)	115 429,08
- DEPENSES	(D)	170 890,40
SOLDE :	(E)	-55 461,32
Besoin de financement (Si >0 Excédent, si <0 Besoin)	(B)+(E)	-66 148,51
Inscription au BUDGET :		2026
LIGNE 001 – SI	(B)	-10 687,19
		Si Déficit, en Dépenses Si Excédent, en Recettes
RAR Recettes d'investissement	(C)	115 429,08
RAR Dépenses d'investissement	(D)	170 890,40
C/1068 - SI - Recettes (Couverture du Besoin de Financement)	(F)	66 148,51
		Dans la limite du Résultat Cumulé de la SF de N-1 (A)
LIGNE 002 – SF	(A)-(F)	651 885,27
		Si Déficit, en Dépenses Si Excédent, en Recettes

Le chef des services comptables
033 074
Rodolphe JEANROY
Service de gestion comptable
Syndicat Mixte de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary

Monsieur le Président soumet la délibération autorisant la reprise anticipée des résultats 2025

Celle-ci est votée à l'unanimité

2 AFFECTATION DES RESULTATS 2025

En référence à la délibération précédente, Hyacinthe ALBERT présente l'affectation du résultat 2025 ci-dessous :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Recettes de l'exercice	+ 515 296,17
Dépenses de l'exercice	- 366 534,22
Résultat de l'exercice	+ 148 761,95
Résultat de l'exercice antérieur	+ 569 271,83
Résultat de clôture à affecter	+ 718 033,78

Résultat de la section d'investissement à affecter

Recettes de l'exercice	+ 32 307,36
Dépenses de l'exercice	- 68 402,78
Résultat de l'exercice	- 36 095,42
Résultat de l'exercice antérieur	+ 25 408,23
Résultat de clôture à affecter	- 10 687,19

Recettes d'investissement restant à réaliser	+ 115 429,08
Dépenses d'investissement engagées non mandatée	- 170 890,40
Solde des restes à réaliser	- 55 461,32

Besoin réel de financement	- 66 148,51
En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement (R1068)	+ 0,00

Excédent reporté à la section de fonctionnement **+ 651 885,27**
(ligne budgétaire R002) (718 033,78-66 148,51)

Excédent reporté à la section d'investissement **- 10 687,19**
(ligne budgétaire D001)

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 Déficit reporté	R002 Excédent reporté	D001 / Solde d'exécution N-1	R001 : Solde d'exécution N-1
			R 1068 besoin de financement
	651 885,27 €	10 687,19	66 148,51€

Les résultats présentés seront reportés dans le budget

Monsieur le Président soumet la délibération relative à l'Affectation des résultats 2025

Celle-ci est votée à l'unanimité

3 DELIBERATION GEMAPI 2026 MODIFIEE

Suite à une erreur dans le calcul du montant éligible 2026 ainsi que le taux d'accompagnement du conseil départemental de la Gironde, il est proposé au comité syndical de modifier la délibération présentée en décembre avec le tableau explicatif ci-dessous.

Baptiste Londeix précise qu'il n'y a pas de modification des missions.



SMBGV Saye Galostre Lary			MISSIONS DE SUIVI ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES	
BUDGET PREVISIONNEL 2026 (226 jours travaillés)				
SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION DE FONCTIONNEMENT	
N° Compte	Intitulé	Prévision 2026 TTC	Reettes prévisionnelles	Montant éligible 2026 TTC
60622	CARBURANT	4 000,00 €		
60631	Fournitures d'entretien	200,00 €		
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00 €	AGENCE DE L'EAU MISSIONS GEMAPI (70 % du montant éligible hors inv.)	225 996,61 €
60636	Vêtements de travail	1 000,00 €	AGENCE DE L'EAU MISSIONS ZH (80 % du montant éligible hors inv.)	63 030,00 €
6064	Fournitures administratives	1 500,00 €	CONSEIL DEPARTEMENTAL 33 (10 % de la part girondine soit 36,2 % du montant éligible)	225 300,00 €
611	Contrat de prestations de services	15 000,00 €		
6132	Locations immobilières	7 200,00 €		
61551	Matériel roulant	2 000,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	216 777,49 €
6156	Main tenance	3 000,00 €		
6161	Assurance multirisques	6 000,00 €	PARTICIPATION DU SYNDICAT (FONCTIONNEMENT)	47 472,51 €
6168	Autres primes assurance	1 000,00 €		
6184	Formation	5 000,00 €		
62268	Autres honoraires	2 000,00 €		
6231	annonces et insertions	10 000,00 €		
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00 €		
6251	Voyages et déplacements	2 000,00 €		
6261	Frais d'affranchissement	800,00 €		
6262	Frais de télécommunications	4 500,00 €		
6281	Concours divers	6 500,00 €		
	CHARGES PATRONALES			
	Directeur (0,25 ETP) B. LONDEIX	4 380,00 €		
	Chargé de missions MA_1 (0,75 ETP) B. LONDEIX	13 130,00 €		
	Chargé de missions MA_2 (1 ETP) C. DEVAELE	13 530,00 €		
	Chargé de mission ZH (1 ETP)	11 320,00 €		
	Secrétaire (0,5 ETP)	6 250,00 €		
	CHARGES PERSONNEL			
	Directeur (0,25 ETP) B. LONDEIX	13 010,00 €		
	Chargé de missions MA_1 (0,75 ETP) B. LONDEIX	39 010,00 €		
	Chargé de missions MA_2 (1 ETP) C. DEVAELE	31 390,00 €		
	Chargé de mission ZH (1 ETP)	27 620,00 €		
	Secrétaire (0,5 ETP)	15 300,00 €		
6218	STAGIAIRE	2 000,00 €		
6268	FORFAIT TELETRAVAIL	600,00 €		
6455	ASSURANCE PERSONNEL (SMACL)	5 500,00 €		
6474	CNAS	1 000,00 €		
6475	MEDICINE DU TRAVAIL	500,00 €		
TOTAL DEPENSES		264 250,00 €	TOTAL RECETTES	
SECTION D'INVESTISSEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT	
N° Compte	Intitulé	Prévision 2026 HT	Reettes prévisionnelles	Montant éligible 2026 HT
2188			CONSEIL DEPARTEMENTAL 33 (20 % de la part girondine soit 36,2 % du montant éligible)	- €
			TOTAL SUBVENTIONS	0,00 €
			PARTICIPATION DU SYNDICAT (INVESTISSEMENT)	0,00 €
TOTAL DEPENSES		0,00 €	TOTAL RECETTES	

Monsieur le Président soumet la délibération relative à la délibération GEMAPI 2026 modifiée

Celle-ci est votée à l'unanimité

4 DELIBERATION ZONES HUMIDES 2026 MODIFIEE

Lors de la présentation de la délibération en décembre il avait été constaté une discordance des montants (omission des kakémonos) et présente le tableau modifié ci-dessous :

SMGBV Saye Galostre Lary			MISSIONS DE SUIVI ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES		
BUDGET PREVISIONNEL 2026 (227 jours travaillés)					
SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION DE FONCTIONNEMENT		
N° Compte	Intitulé	Prévision 2026	Recettes prévisionnelles	Montant éligible 2026	Prévision 2026
Charge salariales	CHARGES PATRONALES				
	Chargé de mission ZH (1 ETP) F. CASTAIGNEDE	11 320,00 €			
6218	CHARGES PERSONNEL				
	Chargé de mission ZH (1 ETP) F. CASTAIGNEDE	27 620,00 €	AGENCE DE L'EAU MISSIONS ZH (80% du montant éligible hors inv.)	63 030,00 €	50 424,00 €
	STAGIAIRE	2 000,00 €			
			TOTAL SUBVENTIONS		50 424,00 €
	Frais indirects	20 090,00 €			
	Kakemonos	2 000,00 €	PARTICIPATION DU SYNDICAT (FONCTIONNEMENT)		12 606,00 €
TOTAL DEPENSES		63 030,00 €	TOTAL RECETTES		63 030,00 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative à délibération Zones Humides 2026 modifiée

Celle-ci est votée à l'unanimité

5 DELIBERATION NATURA 2000 POUR L'ANNEE 2026

Hanneke GUIRAT-GILLIS rappelle que l'animation Natura 2000 est effectuée par le Syndicat de Gestion des Bassins Versants de la Saye, du Galostre et du Lary sur les sites Natura 2000 « Vallées du Lary et du Palais » et « Vallées de la Saye et du Meudon » jusqu'à fin 2028

Elle présente le détail des missions ainsi que le plan de financement associé :

Les 4 missions principales sont les suivantes :

- ✓ La mise en œuvre des actions d'animation (sensibilisation, information et communication) ;
- ✓ L'accompagnement technique :
 - mise en œuvre et suivi du processus de contractualisation
 - Evaluation d'incidences Natura 2000
 - Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques ;
- ✓ Le suivi du site et du DOCOB (biologique, socio-économique, actualisation DOCOB et FSD, état de conservation)
- ✓ L'assistance administrative (COPIL, Réunions, bilans, programmation)

Dépenses	Montant HT en Euros
Prestations de services (Formation, communication)	5 735,71 €
Dépenses de rémunération	38 905,47 €
Frais de déplacements (Barème de 5,5% des dépenses de personnel)	2 139,80 €
Coûts indirects (Barème de 15% des dépenses de personnel)	5 835,82 €
Total du projet	52 616,80 €

Nom du financeur	Montant de l'aide nationale en Euros
FEADER (80 %)	42 093,44 €
SMGBV Saye Galostre et Lary (20%)	10 523,36 €
Total général	52 616,80 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative à NATURA 2000 pour l'année 2026

Celle-ci est votée à l'unanimité



6 DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS - DUERP

Baptiste LONDEIX informe de l'avis favorable du passage à la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail

COLLECTIVITÉ : SMGBV DE LA SAYE DU GALOSTRE ET DU LARY

OBJET
Projet de document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). <i>(R. 253-24 du Code Général de la Fonction Publique)</i>

AVIS DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL	
AVIS DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL	FAVORABLE
AVIS DES REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES	FAVORABLE

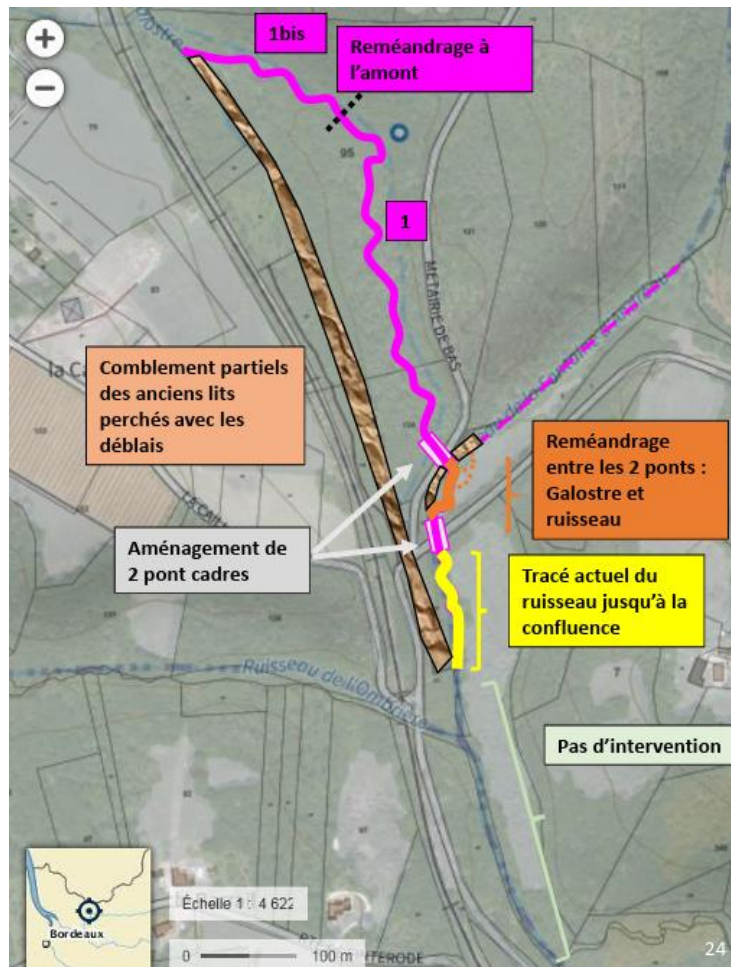
Monsieur le Président soumet la délibération relative au DUERP

Celle-ci est votée à l'unanimité

7 DELIBERATIONS RELATIVES AUX PROJETS 2026

7.1 Travaux Galostre

Baptiste LONDEIX rappelle le projet du Galostre et détaille le plan de financement prévisionnel des travaux :



Total HT	341 352,35
Total TTC	409 622,82
dont :	
Total tranche ferme HT	323 552,35
Total tranche ferme TTC	388 262,82
Total tranche optionnelle HT	17 800,00
Total tranche optionnelle TTC	21 360,00

COUT TOTAL :

- 342 000 € HT (17800 TO – glissières/plantations et 10% de divers et imprévus) dont 113 K€ de ponts cadres
- Travaux Morpho + végétation (hors aléas) = 192 K€ pour ~ 900 ml ~ 213€/ml restauré (prix cohérent – gros lot végétation ici)

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Travaux de restauration hydromorphologique sur le Galostre

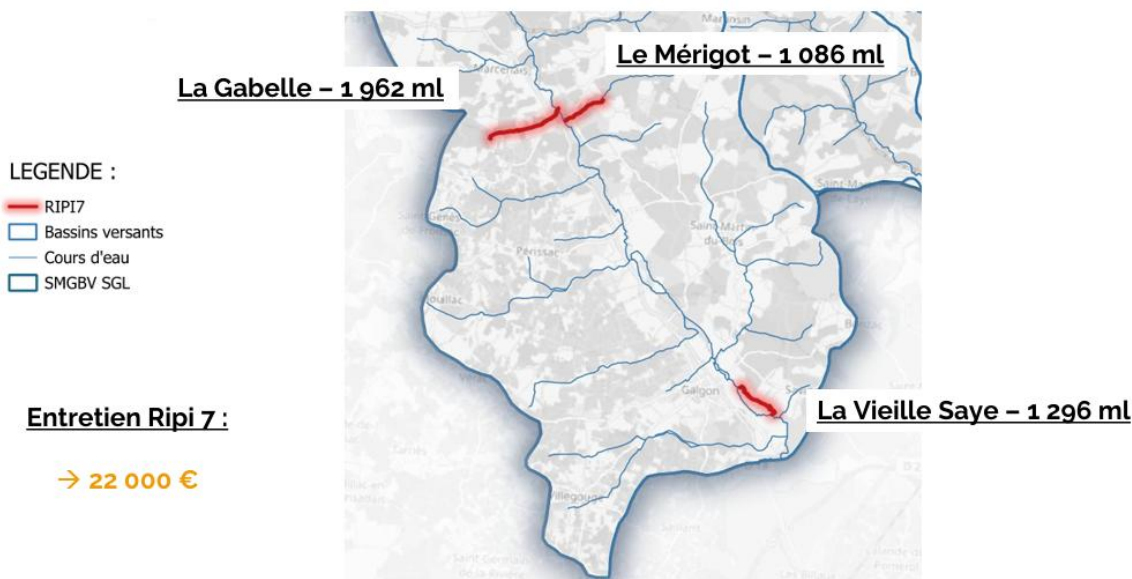
Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide attendue
Travaux	342 000,00 €		AEAG (50%)	171 000,00 €
			CD 33 (10%)	34 200,00 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (40%)	136 800,00 €
TOTAL	342 000,00 €	TOTAL		342 000,00 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux de restauration hydromorphologique du Galostre.

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.2 Travaux ripisylve Tranche 7 – Marcenais

Baptiste LONDEIX présente les travaux prévus pour fin 2026 début 2027, et le plan de financement prévisionnel des travaux :



Il présente le plan de financement prévisionnel

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Entretien de ripisylve dans le cadre de la 7^{ème} tranche PPG Saye Galostre Lary

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide attendue
7 ^{ème} TRANCHE	22 000,00 €	 	AEAG (50%)	11 000,00 €
			CD 33 (10%)	2 200,00 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (40%)	8 800,00 €
TOTAL	22 000,00 €	TOTAL		22 000,00 €

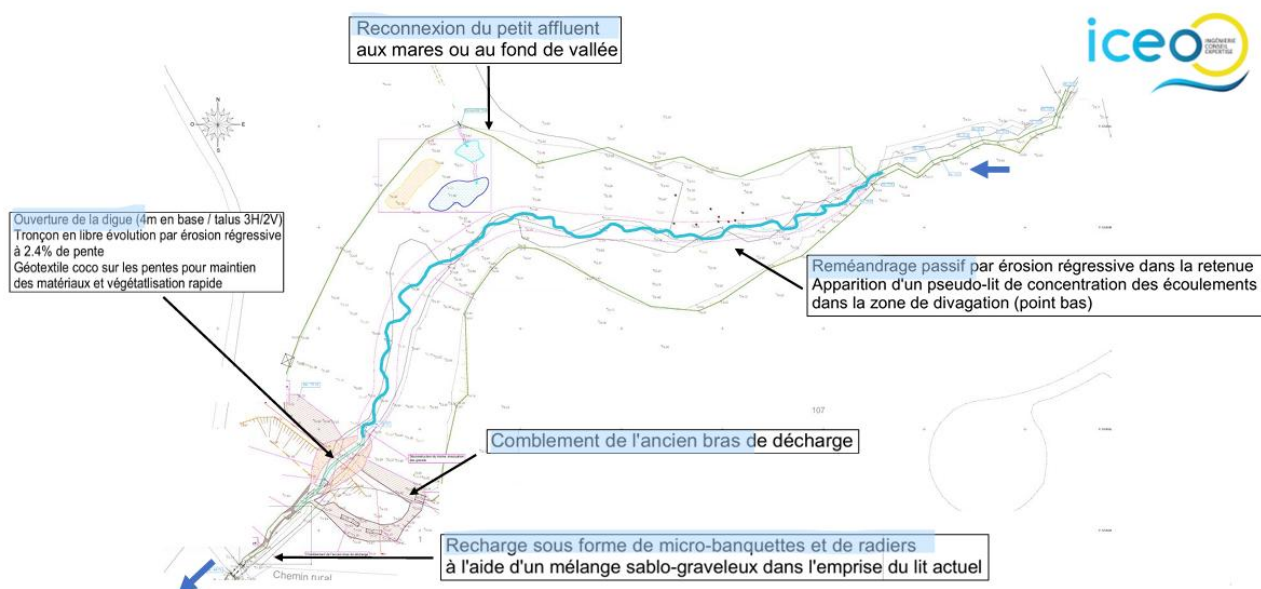
Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux d'entretien de la ripisylve Tranche 7

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.3 Travaux Cluzenne

Camille DEWAELE rappelle le projet et détaille le plan de financement prévisionnel des travaux :

- Ouverture de la digue en laissant le cours d'eau reméandrer dans le fond de vallée
- Recréer un contexte de zone humide et favoriser le maintien de la cistude d'Europe



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – TRAVAUX Effacement du plan d'eau – cours d'eau de La Cluzenne LE FOUILLOUX/LA GENETOUBE (17)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Etude Effacement plan d'eau Cours d'eau de la Cluzenne Commune de Le Fouilloux/La Genetouze	71 500 €	 	AEAG (80%)	57 200 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (20%)	14 300 €
TOTAL	71 500 €	TOTAL		71 500 €

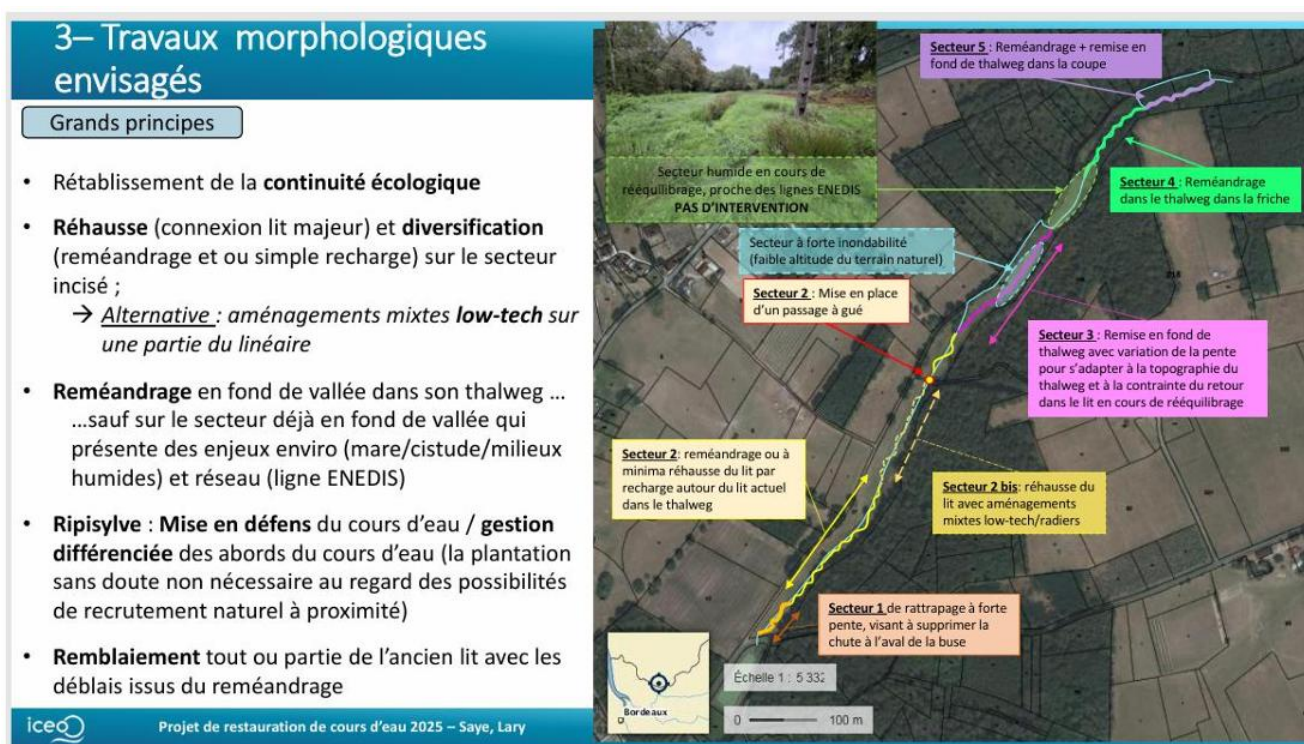
Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux de restauration hydromorphologique sur la Cluzenne

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.4 Travaux Jaunat

Camille DEWAELE rappelle le projet et détaille le plan de financement prévisionnel des travaux :

- ➔ Reméandrage du cours d'eau Le Jaunat sur la commune de Cercoux.
- Restauration du fond de vallée avec de la recharge granulaire
- Reconnexion avec la zone humide fond de vallée
- 1 km de vallée concerné



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - TRAVAUX

Restauration hydromorphologique du cours d'eau du Jaunat, CERCOUX (17)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Restauration hydromorphologique Reméandrage et remise en fond de talweg Cours d'eau du Jaunat Commune de Cercoux	73 480 €	 	AEAG (50%)	36 740 €
			Région Nouvelle-Aquitaine (10%)	7 348 €
			CD 17 (20%)	14 696 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (20%)	14 696 €
TOTAL	73 480 €	TOTAL		73 480 €

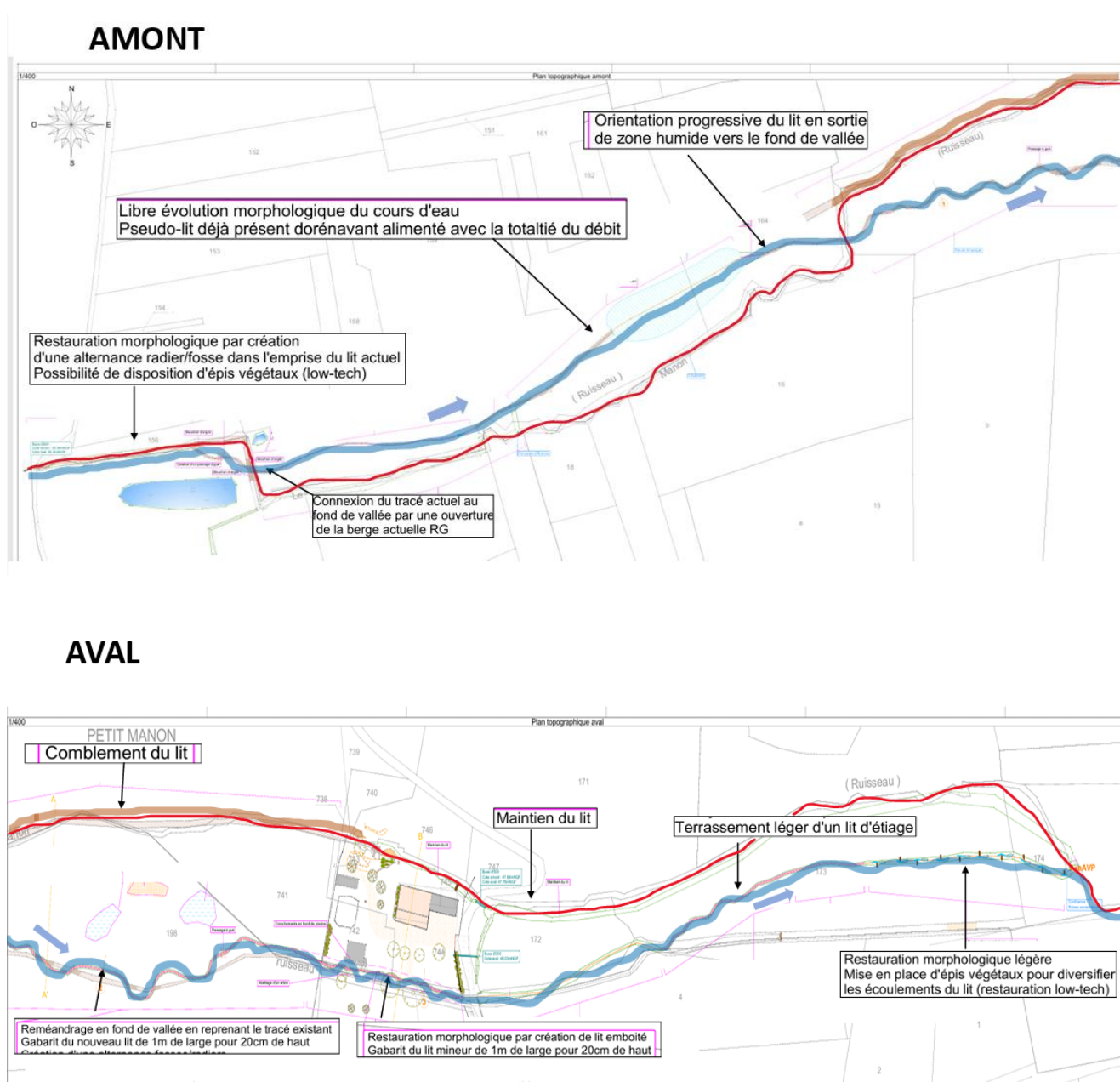
Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux de restauration hydromorphologique sur le Jaunat

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.5 Travaux Manon

Camille DEWAELE rappelle le projet et détaille le plan de financement prévisionnel des travaux :

➔ Remise en fond de vallée du cours d'eau du Manon : 800 mètres



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL - TRAVAUX

Restauration hydromorphologique du cours d'eau du Manon, CLERAC (17)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Etude hydromorphologique Remise en fond de talweg Cours d'eau du Manon Commune de Clérac	85 000 €	 	AEAG (80%)	68 000 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (20%)	17 000 €
TOTAL	85 000 €	TOTAL		85 000 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux de restauration hydromorphologique sur le Manon

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.6 Travaux frayère Palais

Camille DEWAELE présente le projet et détaille le plan de financement prévisionnel des travaux :

➔ Renaturer l'arrivée de la source avec la création d'une frayère

TRAVAUX : réalisation d'une frayère



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – TRAVAUX

Réalisation d'une frayère – cours d'eau du Palais

BROSSAC (16)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Travaux Création de frayère Cours d'eau du Mouzon Commune de Montguyon et de Saint Martin d'Ary	10 416.66 €		AEAG (50%)	5 208.33 €
			Région Nouvelle Aquitaine (10%)	1041.66 €
			CD 17 (20%)	2 083.33 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (20%)	2083.34 €
TOTAL	10 416.66 €	TOTAL		10 416.66 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative aux travaux de restauration de frayère sur le Palais

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.7 Etude continuité écologique – Le Mouzon

Camille DEWAELE explique :

- Identification de trois gros seuils qui posent une problématique de continuité écologique.
- 3 km entre le 1er seuil Aval et le 1er seuil amont

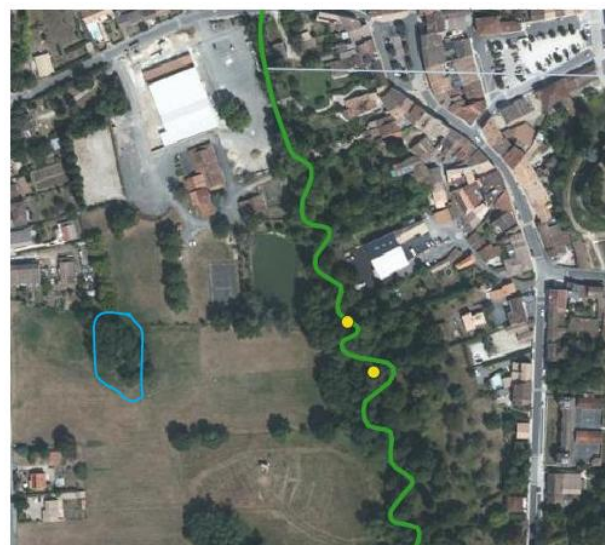
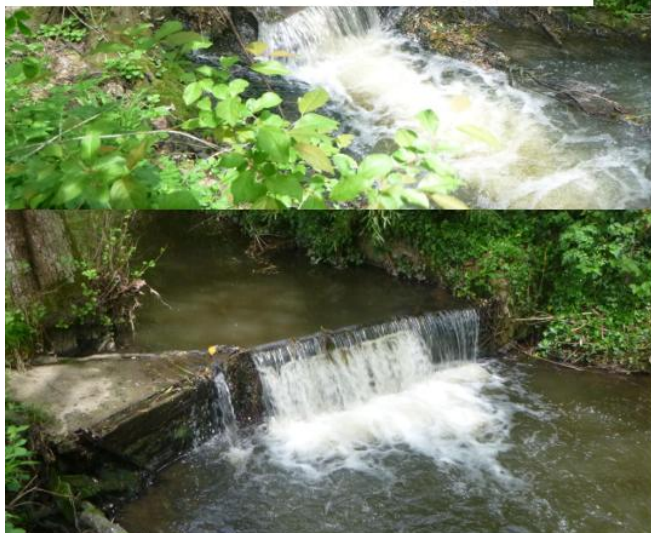
Objectif : traiter la continuité écologique et le volet inondation.

ETUDE continuité écologique sur le Mouzon

1^{ER} seuil : lieudit « Millet – Boiteau »



2nd et 3^{eme} seuil : aval du bourg de Montguyon



Camille DEWAELE présente le plan de financement prévisionnel de l'étude :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – ETUDES

Etude Continuité écologique – cours d'eau du Mouzon

MONTGUYON / SAINT-MARTIN-D'ARY (17)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Etude Continuité Ecologique Cours d'eau du Mouzon Commune de Montguyon et de Saint Martin d'Arly	41 666.67 €	 	AEAG (50%)	20 833.33 €
			Région Nouvelle Aquitaine (0%)	Aides gelées 2026
			CD 17 (20%)	8 333.33 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (30%)	12 500.01 €
TOTAL	41 666.67 €	TOTAL		41 666.67 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative à l'étude continuité écologique sur le Mouzon

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.8 Etude continuité écologique Lary

Camille DEWAELE présente l'étude qui vise à restaurer la continuité écologique au droit de l'ouvrage de la distillerie SVE à St Palais de Négrignac.

Il s'agit d'un ouvrage bloquant mais indispensable pour la sécurité incendie de la distillerie GUITTON à Chevanceaux.

L'entreprise avait déjà contacté le syndicat il y a 2 ans pour un projet HVE (Haute Valeur Environnementale) par rapport à l'ensemble du site.



ETUDE Restauration de la continuité écologique

SVE Distillerie : CHEVANCEAUX



Camille DEWAELE présente le plan de financement prévisionnel de l'étude :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – ETUDES

Restauration de la continuité écologique – cours d'eau du Lary

CHEVANCEAUX (17)

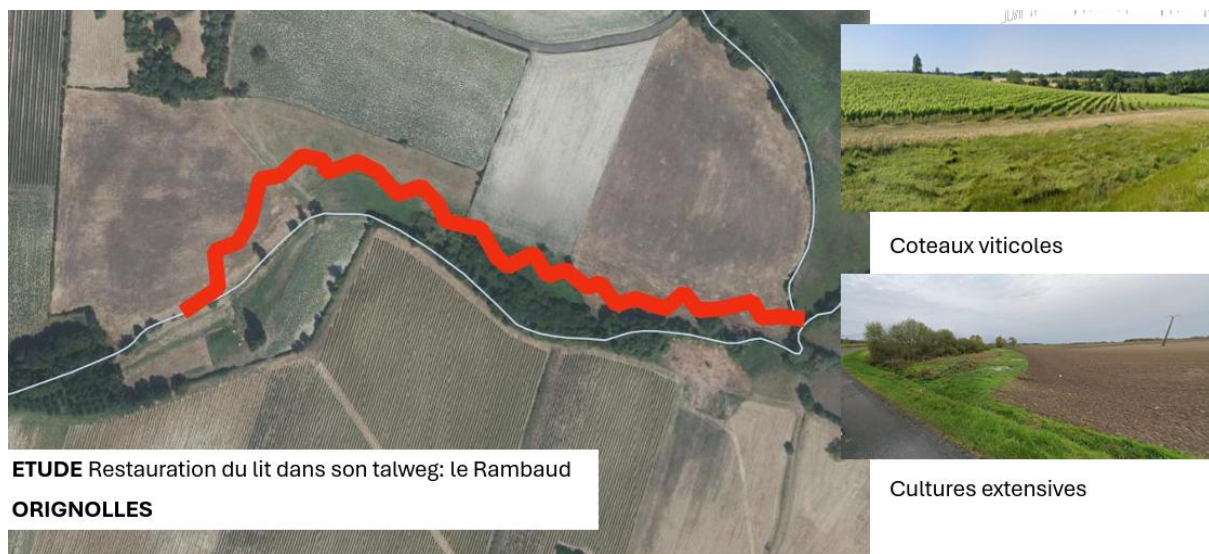
Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Etude Continuité écologique Cours d'eau du Lary Commune de Chevanceaux	33 333 €	 	AEAG (50%)	16 666.50 €
			Région Nouvelle Aquitaine (0%)	Aides gelées 2026
			CD 17 (20%)	6 666.60 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (30%)	9 999.90 €
TOTAL	33 333 €	TOTAL		33 333 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative à l'étude continuité écologique sur le Lary

Celle-ci est votée à l'unanimité

7.9 Etude restauration hydromorphologique Rambaud

Camille DEWAELE présente le projet d'étude visant une restauration du lit dans son talweg au nord du bassin versant, sur la commune d'Orignolles.



Camille DEWAELE présente le plan de financement prévisionnel de l'étude :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – ETUDES

Etude remise en fond de vallée – cours d'eau du Rambaud

ORIGNOLLES (17)

Prestation	Coût prévisionnel (HT)	Organisme		Montant de l'aide maximum
Etude Remise en fond de vallée Cours d'eau du Rambaud Commune d'ORIGNOLLES	33 333 €	 	AEAG (50%)	16 666.50 €
			Région Nouvelle Aquitaine (0%)	Aides gelées 2026
			CD 17 (20%)	6 666.60 €
			SMGBV Saye Galostre Lary (30%)	9 999.90 €
TOTAL	33 333 €	TOTAL		33 333 €

Monsieur le Président soumet la délibération relative à l'étude pour restauration hydromorphologique du Rambaud

Celle-ci est votée à l'unanimité

8 OUVERTURE POSTE SECRETARIAT-COMPTABILITE

Suite à l'annonce du départ de Hyacinthe ALBERT le 31.03.2026 pour un poste à temps plein sur un autre syndicat, un recrutement est en cours.

Afin d'ouvrir les possibilités de recrutement sur un poste à temps plein, et sur différentes quotités de travail, Monsieur le Président propose de délibérer pour ouvrir :

- ➔ Un poste à temps plein, catégorie C et B
- ➔ Un poste à 80 %, catégorie C et B
- ➔ Un poste à mi-temps, catégorie C et B

Monsieur le Président soumet les délibérations d'ouverture de postes

Celles-ci sont votées à l'unanimité

9 BUDGET PREVISIONNEL 2026

Baptiste LONDEIX présente le projet de budget prévisionnel 2026, issu d'un travail avec le bureau syndical, et intégrant les différentes délibérations prises en début de réunion :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III – VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	TOTAL	1 301 942,97	0,00	0,00	1 299 641,44	0,00	0,00	1 299 641,44	1 299 641,44
011	Charges à caractère général (3)	912 808,99	0,00	0,00	557 252,11	0,00	0,00	557 252,11	557 252,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	238 200,00	0,00		259 000,00	0,00		259 000,00	259 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	32 010,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 183 018,99	0,00	0,00	849 252,11	0,00	0,00	849 252,11	849 252,11
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	12,16	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	100,00			100,00	0,00		100,00	100,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	112,16	0,00	0,00	600,00	0,00		600,00	600,00
	Total des dépenses réelles	1 183 131,15	0,00	0,00	849 852,11	0,00	0,00	849 852,11	849 852,11
023	Virement à la section d'investissement	103 811,82			434 789,33	0,00		434 789,33	434 789,33
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 000,00			15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	118 811,82			449 789,33	0,00		449 789,33	449 789,33
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									1 299 641,44

SY
S

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		732 671,14	0,00	647 756,07	0,00	647 756,07
013	Atténuations de charges (2)	48,84	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	732 624,30	0,00	647 756,07	0,00	647 756,07
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		732 671,14	0,00	647 756,07	0,00	647 756,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		732 671,14	0,00	647 756,07	0,00	647 756,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						651 885,37
Total des recettes de fonctionnement cumulées						1 299 641,44

SECTION D'INVESTISSEMENT

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES								
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	243 653,80	170 890,40	0,00	901 096,00	0,00	0,00	901 096,00	1 071 986,40
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	145 917,00	146 931,00	0,00	245 920,00	0,00	245 920,00	392 851,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 736,80	23 959,40	0,00	655 176,00	0,00	655 176,00	679 135,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		243 653,80	170 890,40	0,00	901 096,00	0,00	901 096,00	1 071 986,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		243 653,80	170 890,40	0,00	901 096,00	0,00	901 096,00	1 071 986,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								10 687,19
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 082 673,59

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A
RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	218 245,57	115 429,08	901 096,00	0,00	1 016 525,08
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 136)	94 268,10	115 429,08	445 767,67	0,00	561 196,75
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	94 268,10	115 429,08	445 767,67	0,00	561 196,75
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1066)	5 165,65	0,00	5 539,00	0,00	5 539,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	5 165,65	0,00	5 539,00	0,00	5 539,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	99 433,75	115 429,08	451 306,67	0,00	566 735,75
021 Virement de la section de fonctionnement	103 811,82		434 789,33	0,00	434 789,33
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (6)	15 000,00		15 000,00	0,00	15 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	118 811,82		449 789,33	0,00	449 789,33
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					66 148,51
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 082 673,59

Monsieur le Président soumet la délibération du vote du budget prévisionnel 2026

Celle-ci est votée à l'unanimité

10 POINTS DIVERS

10.1 Labellisation EPAGE

Baptiste LONDEIX informe les membres de l'assemblée délibérante que le syndicat a reçu l'avis favorable du préfet coordinateur de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour la labellisation EPAGE : **E**tablissement **P**ublic d'**A**ménagement et de **G**estion des **E**aux.

Un rendez-vous est prévu avec Epidor le 25 février 2026 et une réunion de présentation auprès de la commission planification de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est calée le 10 mars 2026.

Une fois les avis recueillis, la procédure poursuivra son cours par l'adaptation des statuts.



La transformation en EPAGE pourrait être effective d'ici la fin de l'année 2026.

Le Syndicat deviendrait le premier EPAGE girondin.

10.2 Questionnaire

Un questionnaire a été envoyé aux délégués afin d'améliorer le travail du syndicat pour le prochain mandat.

Monsieur LONDEIX renverra le questionnaire et encourage les délégués à y répondre.

Monsieur le Président conclue la réunion en souhaitant bonne continuation aux élus se représentant aux élections à venir et en renouvelant sa considération à l'ensemble de l'équipe du syndicat ainsi qu'à l'ensemble des Vice-Présidents.

Fin de séance 20h30

Signature du Secrétaire de séance

Signature du Président

SMGBV SAYE GALOSTRE LARY
Mairie
2 Esplanade Charles de Gaulle
33133 GALGON

